



La filière de la télémédecine fait l'objet d'une attention croissante de la part des acteurs industriels et publics. Forte de son potentiel de réorganisation des soins, d'amélioration de la qualité de vie des malades chroniques, et vecteur d'économies dans un monde friand de TIC, elle attire de plus en plus.

Cette étude analyse les avantages de la télémédecine pour les acteurs qu'elle concerne : offreurs de soins, industriels, pouvoirs publics, patients. Elle propose également une cartographie du secteur et de ses potentialités, et montre la nécessité de faire évoluer les filières de formation.

Un climat favorable à l'essor de la télémédecine confirmé par les acteurs interrogés, pour les lesquels la télémédecine présente un intérêt stratégique indéniable.

Si la télémédecine ne représente encore qu'une faible part du secteur de la santé puisque son chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 100 millions d'euros, son potentiel de développement apparaît considérable.

Écrit par OPIIEC

Mercredi, 29 Juin 2011 14:40 - Mis à jour Mercredi, 29 Juin 2011 14:46

La télémédecine a d'abord été considérée comme un moyen de résoudre les problèmes d'éloignement : soins dans les régions reculées ou dans les prisons par exemple. Si cet usage demeure, il apparaît aujourd'hui plutôt comme un moyen d'accroître la qualité de la prise en charge médicale, notamment des malades chroniques, et de favoriser le maintien à domicile. Ce n'est qu'au titre de ces bénéfices que la télémédecine recevra un soutien des assurés, ce qui est une condition nécessaire à son développement.

Son efficacité est réelle comme le montre de très nombreuses expérimentations. Plus de la moitié des projets qui ont été évalués présentent un bilan positif. Les impacts en termes d'amélioration des soins et de réduction des coûts surpassent les coûts d'investissement des systèmes de télémédecine.

Il existe encore un manque de visibilité du marché et quelques freins. Ce marché devrait évoluer favorablement à long terme mais le rythme d'évolution des prochaines années dépendra fortement de l'action des pouvoirs publics.

Ainsi, le chiffre d'affaires du secteur de la télémédecine pourrait atteindre 400 millions d'euros d'ici à 2015 et 1,5 milliards d'euros à l'horizon 2020.

Pour les acteurs du secteur, il n'y a plus beaucoup de freins à son développement : l'investissement dans les infrastructures techniques est en train d'être réalisé, les normes d'interface des systèmes ont été développées et le cadre réglementaire fixé. La principale

difficulté reste le financement : le rythme de développement du secteur est en effet très lié à la place que les pouvoirs publics veulent lui donner. Si la puissance publique souhaite investir et utiliser la télémédecine comme un levier de réorganisation de l'offre de soins, le marché devrait croître très vite. Sinon, son développement sera plus lent même s'il paraît aujourd'hui inexorable.

Un secteur créateur d'emplois qualifiés.

Les prévisions d'évolution à 5 ans du marché de l'emploi dans le secteur lié au numérique sont optimistes et les entreprises expriment des besoins en compétences nouvelles et évoquent une évolution des métiers.

La filière de la télémédecine est donc un gisement potentiel d'emplois pour les prochaines années : le nombre d'emplois du secteur va augmenter selon des taux de croissance annuels pouvant atteindre les 30%. Les profils concernés sont majoritairement hautement qualifiés (bac + 2 à bac + 5 ou plus) du fait d'une double compétence nécessaire, technologique et médicale. Pour accompagner l'essor du secteur, un double effort de formation est nécessaire : renforcer la capacité de formation continue à une approche médicale pour les salariés actuels du secteur du numérique, et développer la formation à l'usage des systèmes d'information et à la télémédecine pour les professionnels de santé.

Nos convictions

L'usage des TIC dans le secteur de la santé se développe. La télémédecine, qui est un

moyen clé d'apporter une vraie valeur ajoutée, devrait suivre la tendance à condition de s'en donner les moyens dès maintenant.

· *Les enjeux sont majeurs, les acteurs enthousiastes* : la télémédecine permettra sans nul doute une amélioration des soins, la question étant celle du rythme de son développement.

· *C'est le moment où jamais d'investir*, via des démonstrateurs à grande échelle dans une logique interrégionale, permettant une évaluation médico-économique solide.

· *Les industriels proposent un donnant-donnant à l'Assurance maladie* : des investissements d'ampleur pourront se faire si une forte visibilité est donnée, par ex. en matière de remboursements.

· *Industriels et professionnels de santé doivent travailler ensemble*, par exemple sur des sujets tels que la protocolisation et la valorisation des activités de télémédecine.

· *La gouvernance doit encore être améliorée*. Syntec Numérique est prêt à contribuer aux travaux des institutionnels, dans une logique de filière.

Au terme des nombreux échanges dont cette étude a été l'occasion, Syntec Numérique émet 5 recommandations :

- *Impliquer les patients* : désormais la télémédecine doit, pour se développer, rechercher l'adhésion des patients.
- *Faire de la télémédecine un levier d'efficience du système de santé* : reste à apporter la preuve de sa capacité à améliorer les performances médico-économiques.
- *Favoriser l'investissement dans la télémédecine* : l'accroissement des investissements dans la filière est indispensable à l'accélération de son développement, sous réserve d'allouer efficacement les enveloppes vers des objectifs prioritaires et clairement définis.
- *Faire du secteur de la télémédecine un gisement majeur d'emplois* : la montée en compétence de l'ensemble des acteurs du secteur (industriels, professionnels de santé, patients) est un facteur clé de succès de la France dans la compétition internationale qui débute dans le champ de la télémédecine.
- *Favoriser la coopération au niveau européen* : la Branche doit fédérer les différents acteurs et s'assurer de leur présence dans tous les groupes qui traitent de l'innovation en santé et télémédecine.
-

Méthodologie

Cette étude a été réalisée par Jalma, cabinet de conseil en assurance de personnes et gestion de la santé, entre les mois de novembre 2010 et d'avril 2011.

Plus de 115 entretiens qualitatifs et quantitatifs ont été menés auprès de fournisseurs du secteur, d'utilisateurs de solutions de télémédecine (patients ou professionnels de santé),

Écrit par OPIIEC

Mercredi, 29 Juin 2011 14:40 - Mis à jour Mercredi, 29 Juin 2011 14:46

d'offreurs de soins, d'institutions et d'organismes de formation.

Une synthèse de plus de 45 rapports français et internationaux sur le sujet a également été réalisée afin de documenter au mieux le rapport final qui téléchargeable ultérieurement sur le site de l'Observatoire paritaire des métiers qui l'a commandité.

Une analyse des résultats d'évaluation médico-économique de plusieurs dizaines de projets a par ailleurs été réalisée en partenariat avec un économiste spécialiste de la télémédecine.

Contact chiffres : Grégoire Lefèvre - glefevre@opiiec.fr - 01 77 45 95 36

Contact presse : Claire Bès de Berc – cbesdeberc@syntec-numerique.fr - 01 44 30 93 09

A propos de l'OPIIEC : La mission de l'OPIIEC est d'apporter une vision prospective des métiers de la Branche.

Précisément, mesurer l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications au sein de la Branche.

L'objectif étant d'accompagner les entreprises dans la définition de leurs politiques de formation et les salariés dans l'élaboration de leurs projets professionnels. L'OPIIEC est constitué d'un conseil d'administration paritaire de 10 membres.

Chaque année cette instance propose des études prospectives à réaliser afin de procéder à un état des lieux des métiers de la Branche et d'anticiper les évolutions de ces métiers.

A propos de Syntec Numérique : Chambre Professionnelle des Sociétés de conseil et de services informatiques, des Éditeurs de Logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies, Syntec Numérique représente 1 100 groupes et sociétés membres, dont 50% d'éditeurs de Logiciels, soit 80% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession. Le Comité Santé regroupe une soixantaine d'entreprises qui travaillent sur les grandes problématiques de la gestion et du pilotage des SIS.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. Syntec Numérique, observateur et analyste privilégié du secteur des Logiciels & Services, informe l'ensemble de l'écosystème des TIC des chiffres et tendances de la profession et représente le secteur auprès de différents organismes et des pouvoirs publics.
www.syntec-numerique.fr

Le rapport complet de cette étude sera bientôt disponible en ligne : <http://www.fafiec.fr/observatoire-metiers/etudes-opiiec/technologies-information-au-service-nouvelles-organisations-soins>